Annexe n°25

Wallonie

Commune de OREYE
PU 2218/8/2025

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Cédric Herbiet pour la sa Thomas & Piron dot les bureaux sont établis rue La Besace, n° 14 à 6852 OUR.

Le terrain concerné est situé rue L. Maréchal n° 80G et cadastré 4ème division sect. B n° 55H/pie.

Le projet consiste en la construction d'une habitation. Il présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-2, 2° « *la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions* ».

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h à 12h et de à 13h à 15h30 à l'adresse suivante : rue de la Westrée 9 à 4260 OREYE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame MONFORT. (Téléphone : 019/67.70.43. mail : benedicte.monfort@oreye.be), dont le bureau se trouve à l'administration communale (1er étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 3 au 18 avril. 2025 au collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Westrée, 9 à 4360 OREYE,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : benedicte.monfort@oreye.be

Par le Collège,

La Directrice générale,
B. MAHY

Le Bourgmestre,
JM DAERDEN